

Le Port, le 25/09/2023

Conseil Communautaire

## Plus de 12,5 M€ en faveur du logement social

Sous la présidence d'Emmanuel Séraphin, les élus du Conseil Communautaire ont eu à se prononcer sur l'accord des garanties d'emprunt permettant aux bailleurs sociaux de boucler des opérations de construction et de rénovation de logements sociaux ; l'accueil de volontaires en service civique pour le PCAET (plan climat air énergie territorial) et le SARé (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) pour l'organisation d'actions de sensibilisation et de conseil à la transition énergétique. Ils ont également approuvé l'intégration du Pôle Glisse et du Village des initiatives de la Plaine Loisirs de Cambaie dans la compétence de l'intercommunalité, et le développement de nouvelles pépinières d'entreprises dans l'Ouest. Parmi les autres affaires débattues, celles de l'actualisation de la redevance spéciale, la signature d'une charte d'éco-exemplarité en matière de prévention et de valorisation des déchets ou encore la réutilisation des eaux usées traitées pour des besoins industriels...



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

1, rue Eliard Laude - BP 50049  
97822 Le Port cedex

Tél : 02 62 32 12 12

courrier@tco.re

www.tco.re

LA POSSESSION | LE PORT | SAINT-PAUL | TROIS-BASSINS | SAINT-LEU



## LOGEMENT

### 12,5 M€ de garanties d'emprunt en faveur de 305 logements sociaux

Dans cette crise sans précédent que connaît le logement à La Réunion, les élus communautaires montrent un soutien fort en accordant 12,5 M€ de garanties d'emprunt en faveur de 305 logements sociaux.

Ce sont ainsi, 77 logements locatifs très sociaux (LLTS) et 22 logements locatifs sociaux (LLS) situés à Trois-Bassins et 19 LLTS et 211 LLS localisés au Port, qui sont concernés.

Le TCO accorde aux opérateurs sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement des prêts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.

## TRANSITION ENERGETIQUE

Les élus ont approuvé l'accueil de 6 volontaires en service civique dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du déploiement du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARé).

Ces agents auront pour mission de sensibiliser les habitants aux défis environnementaux et climatiques, les informer et les accompagner dans la rénovation énergétique de leur logement.

Ils participeront également à des événements en lien avec l'environnement, les déchets, l'énergie ; tiendront des permanences et iront à la rencontre des habitants dans les quartiers. Sur le plan climat, ils interviendront également auprès des scolaires. Côté énergie, les volontaires poursuivront les missions déjà engagées de conseil et accompagnement des foyers dans leur projet de rénovation énergétique.

Ces interventions sont actées dans le cadre d'un partenariat conclu entre l'agglomération et l'association Unis-Cité Réunion.

## EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

### Le Pôle glisse et le Village des Initiatives de la Plaine des loisirs de Cambaie déclarés d'intérêt communautaire

Le Pôle Glisse comprend une piste de BMX qui remplacera la piste actuelle vouée à disparaître avec le projet de prolongement de l'Axe Mixte ; un skate park ; un plateau école pour l'apprentissage du vélo et des locaux permettant l'accueil du comité régional du cyclisme, d'espaces services vélo.

Le Village des Initiatives vise d'une part, à répondre aux besoins en compétences des acteurs socioéconomiques de l'économie sociale et solidaire (ESS) et d'autre part, à soutenir la création d'emplois et d'activités au service de l'humain et de l'environnement.



Une plate-forme d'accueil équipée et aux normes y sera réalisée au profit des associations. L'objectif est la montée en compétences et la professionnalisation des associations autour de la transformation des produits agricoles ; la valorisation des produits locaux et fruits et légumes « lontan ». Le regroupement d'acteurs sur un même site impulsera des dynamiques de mutualisation au sein de l'écosystème de l'ESS lié à la filière de l'alimentation responsable et durable sur le Territoire de l'Ouest. Le Village des Initiatives s'inscrit également en totale cohérence avec le volet « agriculture urbaine » portée sur l'Ecocité.

Cet équipement sous gestion intercommunale dont le coût global est estimé à 7,3 M€, bénéficiera à toutes les communes et aux habitants de l'Ouest.

## ENVIRONNEMENT

### Actualisation de la redevance spéciale

Déployée depuis 2019 sur le territoire Ouest, la Redevance Spéciale proposée aux administrations et entreprises nécessite une actualisation, validée par le Conseil Communautaire.

Cette mise à jour porte essentiellement sur la gestion des contrats et l'augmentation du seuil de déchets pouvant être assimilés à ceux produits par un ménage, qui passe ainsi de 4 000 litres hebdomadaires à 6 000 pour les ordures ménagères. Ces changements permettent aux établissements hôteliers les plus modestes de bénéficier du dispositif de collecte du service public.

A noter qu'au 30/06/2023, 741 contrats d'application de la redevance étaient signés.

### Récupération de vélos et pièces détachées en déchèterie

L'association « Académie pour l'Égalité des Chances » a axé une de ses actions dans le domaine de la réparation de vélos et la revente solidaire. Pour réaliser ce chantier d'insertion, la récupération de vélos et de pièces détachées sont nécessaires. Or, de nombreux vélos sont déposés en déchèterie.

Les élus ont donné leur accord pour pérenniser la convention de récupération de « vélos et pièces détachées » permettant à l'association de les réutiliser dans le cadre de ses missions.

### Signature de la charte d'éco-exemplarité en matière de prévention et de valorisation des déchets

Un Contrat d'Objectifs Déchets Outre-Mer a été signé entre ILEVA, la CASUD, la CIVIS, le TCO et l'ADEME en 2018. Parmi les actions de ce contrat, il est prévu la réalisation et la mise en place d'un programme d'éco-exemplarité concernant la prévention et de valorisation des déchets et répondant aux 3 ambitions suivantes :

- Être exemplaire et montrer qu'il est possible d'agir à tous les niveaux pour préserver le territoire et impulser auprès des citoyens des comportements plus respectueux de l'environnement ;



- Agir pour l'environnement et participer à une démarche citoyenne et solidaire pour préserver les ressources naturelles et limiter les émissions de gaz à effet de serre ;
- Fédérer les agents autour d'un projet commun et créer une dynamique entre les services.

Cette charte d'Eco-Responsabilité, approuvée par le conseil communautaire, a pour objectif de créer une synergie, de mettre en œuvre des actions mesurables, d'être exemplaire et de montrer qu'il est possible d'agir à tous les niveaux pour préserver le territoire.

## ECONOMIE

Afin de développer une offre nouvelle et diversifiée d'hébergement et de services aux entreprises sur le territoire de l'Ouest, les élus ont validé le lancement des études de définition et de programmation de pépinières/hôtels d'entreprises et villages artisanaux sur les zones d'activités de la Pointe des Châteaux à Saint Leu et d'Ecoparc Le Port.

Ces études font suite à une première analyse effectuée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ayant mis en évidence notamment la nécessité d'augmenter l'offre des locaux commerciaux et d'ateliers et de créer un produit « village artisanal » attractif, plébiscité par les TPE/PME, et qui constitue des offres complémentaires nécessaires à la réussite du programme d'aménagement, notamment les projets de pépinières et, contribue au rééquilibrage territorial vers le Sud et les mi pentes. Ces villages facilitent également l'accès à un meilleur parcours immobilier pour les entreprises.

## BIODIVERSITE

### Protocole d'observation des oiseaux d'eau indigènes nicheurs sur la ravine Hermitage

La communauté d'agglomération qui intervient régulièrement pour l'entretien du plan d'eau de la Ravine Hermitage, souhaite approfondir la connaissance de la faune aquatique pour mieux comprendre les cycles de reproduction et ainsi définir des méthodes respectant la biodiversité.

Lauréat de l'appel à micro-projets « Terres mers ultramarines » lancé par l'Office Français de la Biodiversité, le Territoire de l'Ouest conventionne avec le GIP de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang-Saint-Paul pour la mise en place d'un protocole d'observation des oiseaux d'eau indigènes nicheurs, le héron strié (*Butorides striata*) et la poule d'eau (*Gallinula chloropus pyrrhorhoa*) sur la ravine Hermitage (Saint-Paul).

Les résultats et le bilan du projet sont attendus pour le mois de mars 2024.

